

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ 2023/2024.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent ou de son représentant légal.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?
 oui non
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? oui non
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? oui non
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? oui non
- 5) Avez-vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? oui non
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? oui non

A CE JOUR :

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ? oui non
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? oui non
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?
 oui non

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Cependant, il faudra présenter une déclaration sur l'honneur à votre structure mentionnant que vous n'avez aucune contre-indication à la pratique de la danse.

Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir à la structure. Consultez votre médecin.